# Mercredi 31 mai 1950 : réunion de la Société fribourgeoise d'éducation

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **79 (1950)**

Heft 5

PDF erstellt am: **31.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

*f*) Par l'attribution de bourses, l'Unesco donnera aux étudiants l'occasion de profiter, dans différents pays, des expériences faites dans ce domaine.

*g*) L'Unesco attire l'attention des gouvernements sur le besoin urgent d'introduire la notion de la protection de la nature dans les programmes d'enseignement.

Et voici encore qu'en juin 1949, à Turin, le Congrès international des chasseurs de montagne votait entre autres la résolution suivante : *Education des enfants pour leur inculquer l'idée de la protection du gibier et de la nature.*

C'est assez dire combien on se préoccupe, sur le plan international même, de ces questions de préservation des beautés et des richesses naturelles. Car il est grand temps de réagir. Il y a même une rééducation à faire, qui ne pourra être efficace qu'en atteignant les masses. Et l'école est appelée à jouer son rôle, comme porteuse de la bonne graine parmi la jeunesse. Voilà pourquoi nous nous sommes permis de citer les différentes résolutions votées par ces deux assises internationales.

La Ligue suisse pour la protection de la nature est à l'œuvre depuis longtemps. Ses réalisations sont importantes, et nous ne citerons que le Parc national suisse et la réserve de l'Aletsch.

La Commission fribourgeoise pour la protection de la nature œuvre aussi de son mieux, avec des moyens naturellement modestes. Elle est parvenue cependant à faire connaître comme territoires protégés certains coins de notre terre fribourgeoise, dont la réserve de Cheyres est un des plus beaux.

Nous reviendrons prochainement sur ces diverses réalisations, pour les porter à la connaissance du public qui doit être plus et mieux renseigné.

Quant à l'école, elle peut et doit, nous semble-t-il, intensifier son action. Il n'est pas question d'introduire une branche nouvelle, ni même des leçons nouvelles, mais d'en imprégner son enseignement. A l'occasion d'une leçon de géographie, d'histoire naturelle ou même d'instruction civique, à l'occasion d'une promenade ou d'une sortie, au cours d'une récréation, il serait si facile d'attirer l'attention des élèves sur telle ou telle beauté qui nous entoure, sur le charme d'une plante ou d'un oiseau rare, sur le pittoresque d'une haie ou d'un chêne au coin d'un champ, et par ce moyen, sans même avoir l'air d'y toucher, de susciter, dans le cœur des enfants qui nous sont confiés, l'admiration et le respect de la belle nature où le bon Dieu nous a fait naître.

Ls P.

## Mercredi 31 mai 1950
## Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation

L'assemblée générale de la SFE s'annonce de la manière la plus heureuse. Elle coïncidera avec les fêtes officielles qui marqueront le centenaire de la mort du Père Girard. Le corps enseignant tout entier se doit d'être présent à ces manifestations solennelles auxquelles participeront divers invités des autres cantons suisses.

*Le comité de la SFE.*